

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2022

Le Conseil Municipal de la Commune de Petit-Palais et Cornemps dûment convoqué s'est réuni en séance **ordinaire** à la mairie le 28 Février 2022 à 18h00 sous la présidence du Maire, Mme Patricia RAICHINI.

Présents : RAICHINI Patricia, BROUDICHOUX Serge, VEYSSIERE Fabienne, BORDAS Christian, BORDELAIS Gérald, HUCHET Pierrette, POUDRET Annie, REYGADE Aline, TRANQUARD Jérôme, JOCELYN Nathalie, AUDOUIN Anne, MARTIN Frédéric, DUMON Alain, BOUTIN Jean-François

Secrétaire de séance : Fabienne VEYSSIERE a été élue secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du 13 décembre 2021.

DELIBERATION ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

La durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet est fixée à 1607 heures soit 35 heures hebdomadaire (dont 1 journée de solidarité).

Mme le Maire propose à l'assemblée donc la fixation de la durée hebdomadaire de travail à 35 heures par semaine pour l'ensemble des agents.

Compte tenue de la durée hebdomadaire de travail choisie, les agents ne bénéficient pas de jours de réduction de temps de travail. Vu l'avis du comité technique du 18 janvier 2022. Le conseil municipal après en avoir décidé à l'unanimité d'adopter la proposition de Mme le Maire.

PREVISIONS DES TRAVAUX 2022

Acquisition d'un tracteur et épareuse (devis en cours)

Enfouissement Eclairage et télécom route de Saint Pierre

Réfection des marches de la Mairie

Plateforme à l'aire de loisirs

Peinture salle polyvalente

Branchement de l'assainissement collectif des bâtiments communaux.

Aménagements dans la cour de l'école (bandes blanches, cages de football et paniers basket)

Après discussion il ne sera pas installé de parking à vélos dans l'enceinte de l'école.

Prévisions honoraires des architectes concernant les travaux de l'église à Cornemps.

Travaux de voirie

Concernant la fermeture du pont demander au département une meilleure signalisation.

Caméras vidéos en attente des conseils de la gendarmerie

Toilettes à l'aire de Loisirs attente de devis (voir avec la CDC si possibilité de mutualiser).

Réserve Incendie à Queyrai (une réunion aura lieu avec le Syndicat de l'Eau afin d'étudier les possibilités d'installation).

Après réception des devis, une décision sera prise pour les travaux à exécuter en priorité.

INFORMATIONS DIVERSES

- Broyage des branches pour les particuliers le 5 avril 2022 sur le site du ball-trap.

- Cérémonie du 19 mars 2022 à 17 H 15 Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.

- L'Assemblée générale du Souvenir Français aura lieu le 3 mars 2022 à Petit palais et Cornemps ainsi qu'une cérémonie au monument aux morts à 11H 00 suivi d'un vin d'honneur.

- Collectif Trois Tiers à Lussac : Lien social et ateliers divers sont proposés (couture, bricolage, cuisine, numérique) pour s'inscrire par mail : animation.troistiers@gmail.com ou par téléphone 0785616358.

- Remerciements adressés aux élus qui ont remplacé les agents communaux au restaurant scolaire lors de l'épisode COVID.

- Permanence Elections Présidentielles des 10 avril et 24 avril 2022 (le tableau sera envoyé aux élus).

QUESTIONS DIVERSES

Fabienne VEYSSIERE informe du dispositif Territoire Educatif Rural (Orientation culturelle et sportive), la convention a été signée avec le Collège de Lussac.

Alain DUMON insiste sur le non respect de la nouvelle signalisation suite à la fermeture du Pont.

Jérôme TRANQUARD souhaite une action concertée pour faire accélérer les travaux du pont !!

Jean-François BOUTIN signale les incivilités au city stade (bagarre- détériorations)

Intervention de la gendarmerie vendredi 24 février 2022.

Serge BROUDICHOUX sollicite Mme le Maire pour organiser une réunion avec les présidents des associations afin de prévoir les festivités.

Séance levée à 20 H15